



# FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT DE LA BILLETTERIE SPECTACLES

En raison de l'épidémie de la Covid-19, deux spectacles programmés en 2022 sont annulés :

- le concert de Madeleine Peyroux programmé le mardi 25 janvier à 20h30,
- le ballet « La Belle au bois dormant » du dimanche 6 mars 2022 à 16h.

Si vous avez acheté un billet pour ce(s) spectacle(s), vous pouvez vous faire rembourser.

- Faites votre demande directement **sur l'Espace citoyens** accessible depuis le site de la Ville de Montrouge : 92120.fr
- Complétez **ce formulaire** en joignant un RIB avec IBAN et les billets ou la copie des billets
- Et remettez-le dans l'urne de la Médiathèque prévue à cet effet - 32, rue Gabriel Péri  
Ouvert du mardi au samedi de 14h à 17h30, le vendredi jusqu'à 19h30

Ou à envoyer par voie postale à Ville de Montrouge - Direction des Affaires culturelles  
Remboursement spectacle - 43 avenue de la République - 92120 Montrouge

**Tout dossier incomplet/illisible ne sera pas traité.**

## DEMANDEUR

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. mobile : .....

Adresse mail : .....



## SPECTACLES À REMBOURSER

Je coche ci-dessous les spectacles et indique le nombre de place(s) achetée(s) ainsi que le numéro de(s) place(s) ex N13 ,

25 janvier – Madeleine Peyroux

Nombre de billets et numéro de places :

6 mars – La Belle au bois dormant

Nombre de billets et numéro de places

## PIÈCES À JOINDRE À CE FORMULAIRE

- un RIB avec IBAN
- billets ou copie des billets

J'atteste sur l'honneur que les informations ci-dessous sont exactes

Fait à Montrouge, le .....

Signature